



MAIRIE DE
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Communiqué de presse

LOGEMENT

Lundi 19 mars 2018

Pas de relogement aux Boute en Train par le Maire de Saint-Ouen !

Les immeubles du 10 et 12 rue des Boute en Train à Saint-Ouen dont le bailleur social et municipal, la SEMISO, a la gestion est le théâtre permanent de deal et de violences au sein même du patrimoine.

Malheureusement, depuis trop longtemps il règne dans ce quartier et dans les immeubles du 10 et 12 rue des Boute en Train un trafic de stupéfiants permanent. Le squat et la dégradation des halls d'immeuble par les acteurs de ce trafic sont systématiques, sans compter les menaces perpétuelles dont les locataires et le personnel de la SEMISO sont victimes. Les services de la Poste et d'ENEDIS ne peuvent plus effectuer leurs missions de service public et doivent être accompagnés des forces de l'ordre pour leurs interventions. Un tag représentant une feuille de cannabis et incitant à la consommation est régulièrement dessiné par les dealers sur un mur à l'entrée de la cité !

Malgré les nombreuses actions de la Police Municipale et de la Police Nationale dans ce secteur, force est de constater que l'Etat de Droit est défaillant dans un quartier aux portes de Paris, et ce malgré le fait que cette zone fasse partie d'une des six Zones de Sécurité Prioritaire de la ville et en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Face à une telle situation, et comme il l'avait déjà évoqué à plusieurs reprises face aux services de l'Etat, le Maire de Saint-Ouen William DELANNOY a pris la décision et la responsabilité de ne reloger aucune famille dans les tours « Jules Vallès » devenues « infernales », considérant que les conditions ne sont pas réunies pour assurer une qualité de vie descendante à ses administrés. Cette décision fait suite à une proposition par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement en Ile-de-France (DRIHL) de deux candidatures pour un logement dans une de ces tours.

Le Maire de Saint-Ouen met l'Etat face à ses responsabilités et la copie d'un courrier adressé au directeur départemental de la DRIHL est d'ores et déjà envoyé au Ministre de l'Intérieur Gérard COLLOMB, au Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Cohésion des Territoires Julien DENORMANDIE ainsi qu'au Préfet de Seine-Saint-Denis.

Contact presse

Sarah Gary – cabinet du maire

sgary@mairie-saint-ouen.fr

01 49 45 69 94 / 07 86 14 88 76